

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 26 JANVIER 2023

Nombre de Conseillers : - En exercice : 44 - Présents : 38 - Procurations : 5

Rappel des dates : Convocation : 19/01/2023 - Affichage : 19/01/2023

Le vingt-six janvier deux mille vingt trois, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la salle La Passerelle de Connerré sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie	X		
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	BOUCHE Jean-Marie	X		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André		Pouvoir à Dominique CHARPENTIER - 23/01/2023	
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie	X		
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique			X
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie	X		
	FOUQUET Stéphane	X		
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles		Pouvoir à Franck FLOQUET - 19/01/2023	
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	BARRAIS Vincent	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	CHRISTIANY Damien		Pouvoir à Christophe PINTO - 20/01/2023	
	CHATEAU Françoise	X		
	CHESNEAU Jean-Claude	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel		Pouvoir à Pierrette BUNEL - 26/01/2023	
	BUNEL Pierrette	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude		Pouvoir à Isabelle LEMEUNIER - 23/01/2023	
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VOLNAY	PINTO Christophe	X		
	LAUDE Jean-Yves	X		

Madame Brigitte BOUZEAU est élue secrétaire de séance.

Objet : Élection d'un membre du Bureau communautaire

Délibération n° 2023-004

Par délibération n° 2020-07-D198 du 16 juillet 2020, le conseil communautaire a fixé à 28 le nombre de membres du bureau. Avec le départ de la commune de Fatines, le nombre de membres composant le bureau est fixé à 27 membres.

Élu membre de cet organe depuis 2020, M Jean-Paul HUBERT a présenté sa démission de ses fonctions de délégué communautaire pour raison de santé. Une place de membre du bureau se trouve donc vacante.

Le Président invite l'assemblée à élire, au scrutin secret, uninominal, et à la majorité absolue, son remplaçant.

Le Conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.237-10 du Code électoral,

Vu la démission de M. HUBERT Jean-Paul, maire du Breil sur Merize de ses fonctions de conseiller communautaire,

Vu le rapport du Président,

Monsieur le Président fait appel des candidatures pour un poste de membre du bureau : M. Raymond ESNAULT déclare être candidat.

Mme PLANCHON assistée de Mme OZAN et de M TERTRE, assurent les opérations de vote.

Le Conseil communautaire procède à l'élection de ce membre du bureau :

Votants	43
Blancs	0
Nuls	0
Suffrages exprimés	43
Majorité absolue	22

Raymond ESNAULT	43
-----------------	----

M. Raymond ESNAULT est élu membre du bureau de la Communauté de communes du Gesnois-Bilurien.

Dont acte,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,
Fait à Montfort-le-Gesnois, le 30 janvier 2023,

Le Président,
André Pigné



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Ile Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Affichage :

du :

au :